Ville de Lausanne

Ville de Lausanne

ANNECY

Naturopolis
Annecy – Lausanne 2018-2021

Présentation

Lausanne 12 septembre 2018

Direction du logement, de l'environnement et de l'architecture (LEA)

Contexte

- Annecy et Lausanne : deux villes alpines et lacustres bénéficiant d'un environnement, d'un écosystème et de paysages urbains exceptionnels et similaires, avec une population équivalente en nombre d'habitants; deux villes également de culture et bénéficiant d'une très forte attractivité touristique

- Annecy : organisation depuis 2016 d'Annecy Paysages (ex Déambules), festival des paysages

- Lausanne : organisation depuis 1999 d'un festival des paysages : Lausanne Jardins (tous les 4 ans : prochaine édition 2019)

Historique

- Août 2017 : rencontre entre trois « édiles » (Maire d'Annecy, Syndic de Lausanne et Directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture): décision commune de construire un partenariat fondé sur la valorisation commune du patrimoine naturel et culturel de chaque ville et de soumettre le projet à Interreg.

- Septembre - novembre 2017: construction du projet et dépôt d'un pré-dossier : implication des deux villes et des partenaires

- Janvier 2018 : dépôt auprès des autorités européennes du projet « Naturopolis »

- Juin 2018 : avis favorable des autorités européennes sur ce projet. Accord pour un financement du programme Naturopolis, sur quatre ans (2018-2021).

Partenaires

- Porteur français : Ville d'Annecy et Bonlieu scène nationale, organisateur d'***Annecy Paysages***
- Porteur suisse: Ville de Lausanne et l'Association Jardin Urbain, organisateur de ***Lausanne Jardins*** 2019, ainsi que Lausanne, capitale olympique; Lausanne à table; etc.

Interreg

- **Interreg** : programme européen visant à promouvoir la coopération entre les régions européennes et le développement de solutions communes dans les domaines du développement urbain, rural et côtier, du **développement économique** et de la gestion de l'environnement.
- « Naturopolis » est un projet financé par le programme franco-suisse.

Cadre du projet

- Naturopolis: un **produit-cadre** liant la nature et la culture, s'inscrivant dans:
  - l'axe 2 du programme Interreg : **Protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel**
  - l'objectif spécifique 3 : **Exploiter plus efficacement les opportunités touristiques et culturelles liées au patrimoine**

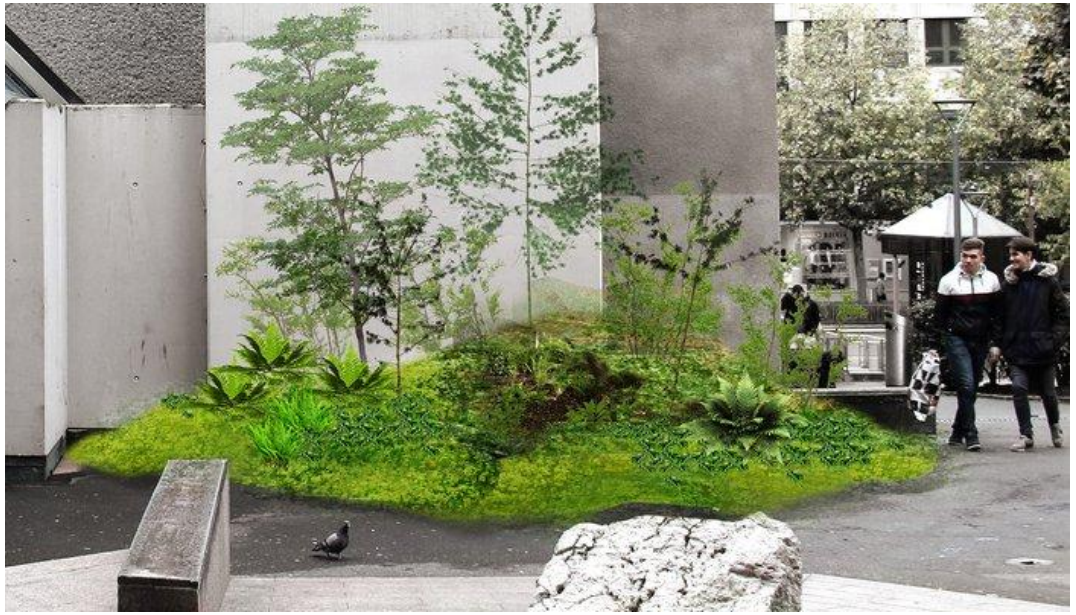

Objectifs du projet

- Objectif principal :
  - valorisation des espaces naturels en milieu urbain à travers une réflexion commune sur des espaces similaires dans les deux villes, ainsi que la mise en œuvre d'actions de valorisation et de pérennisation des réalisations dans les deux villes simultanément.
- Projet transversal et transdisciplinaire :
  - dimension environnementale, durable et climatique : nature en ville; agriculture urbaine
  - dimension artistique : intervention de plasticiens, paysagistes
  - dimension citoyenne : réappropriation des espaces publics
  - dimension touristique : exploitation des opportunités liées au patrimoine local

Les 4 axes du projet

- Axe 1 : Valorisation d'espaces naturels en milieu urbain par des projets artistiques conjoints : 26 projets (jumelés, échangés ou miroirs)
- Axe 2 : Pérennisation d'œuvres paysagères et artistiques issues du projet, dans les deux villes: 16 sites pérennisés
- Axe 3 : Actions en miroir sur les nouvelles formes d'agriculture urbaine : jardins comestibles, patrimoine naturel et culinaire.
- Axe 4 : Valorisation et communication. Partage de savoirs et d'expériences

L’axe 1

- Valorisation des espaces naturels en milieu urbain par des **projets artistiques conjoints**
  - Action 1 : 24 « **Projets miroirs** » entre les deux sites (mêmes espaces dans les deux villes), dans le cadre de Lausanne Jardins 2019 (**10 à Lausanne**)
  - **Action 2** : 8 « Projets jumelés » avec mêmes équipes ou même cahier des charges (**4 à Lausanne**)
  - **Action 3** : 4 « Projets échangeables » entre les deux villes, de projets phares (**2 œuvres** réalisées à Lausanne devront être exposées à Annecy, Lausanne en accueille 2 créées à Annecy)

L’axe 2

- **Pérennisation** de 10 œuvres issues du projet
  - Identification, parmi les projets *Lausanne Jardins 2019*, des œuvres à pérenniser
  - Cela peut inclure les œuvres préservées lors d’éditions précédentes de *Lausanne Jardins*

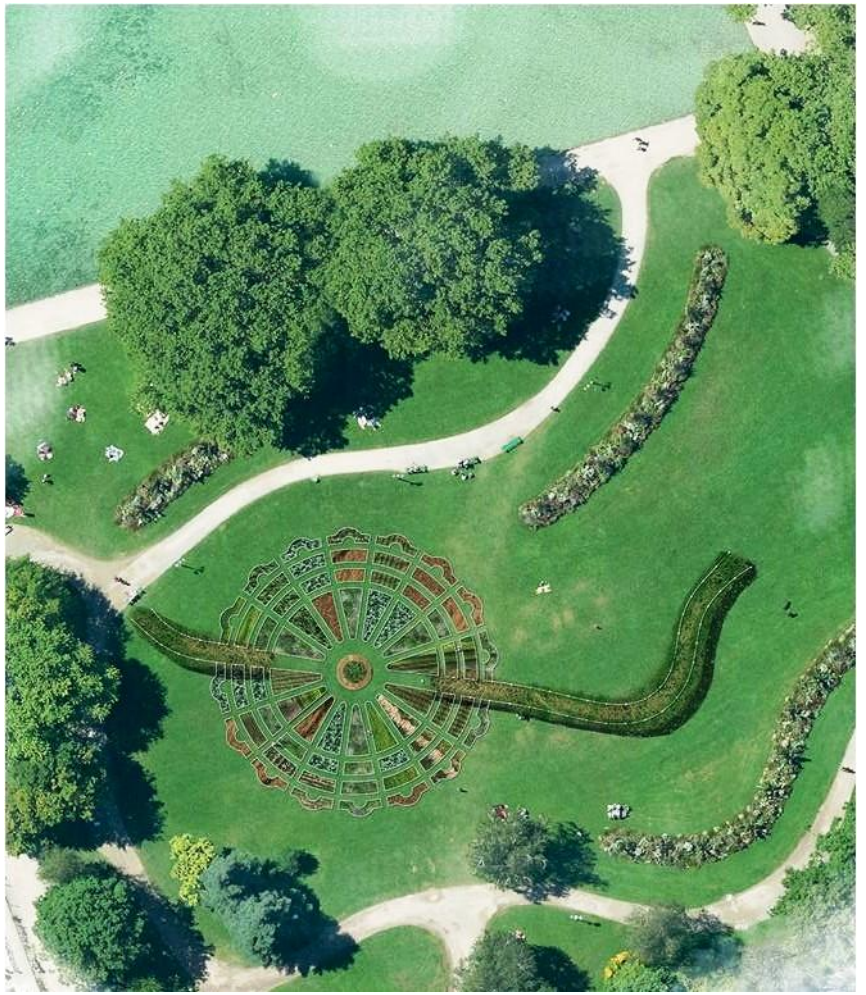

L’axe 3

- Les Jardins comestibles : patrimoine naturel et culinaire
  - Jardin comestible à Annecy et Lausanne, repas dégustation pour la population (grande table)
  - Echanges de chefs en tant qu’ambassadeurs pour un week-end gastronomique
  - Sensibilisation à l’agriculture urbaine durable, dans un climat qui change…
  - Visites pédagogiques tous publics (associations nature, conseils Spadom)

L’axe 4

- Valorisation et **communication**
  - Actions de communication pour la promotion du projet,
  - Partage de savoirs et d’expériences : agriculture urbaine, durabilité et adaptation aux changements climatiques
  - Diffusion des connaissances à travers des conférences

Nombre de projets par partenaire

3.1 Planning et nombre des sous-actions conjointes France / Suisse

	2018		2019		2020		2021		TOTAL	
	France	Suisse	France	Suisse	France	Suisse	France	Suisse	France	Suisse
Actions WP1 : Valorisation des espaces naturels en milieu urbain par des projets artistiques conjoints										
Projets miroirs	3		4	10	3		4		14	10
Projets jumelés			4	4	4	2		2	8	8
Projets échangés	2			4	2				4	4
Actions WP2 : Pérennisation d'œuvres issues du projet										
			2		2	5	2	5	6	10
Actions WP 3 : Actions en miroir sur les nouvelles formes d'agriculture urbaine										
Jardins comestibles	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4
Repas partagés	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4
Visites pédagogiques	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4
Actions WP 4 : Valorisation et communication autour du projet										
Promotion conjointe	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4
Actions de sensibilisation	1		2	2	1	3	2	1	6	6
Diffusion des connaissances					1	1	1	1	2	2
Actions WP 5 : Management du projet										
	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4
TOTAL									60	60

Ville de Lausanne

ANNECY

Planning

2018
Annecy Paysages

2019 **Annecy Paysages &**
Lausanne Jardins

2020
Annecy Paysages

2021
Annecy Paysages

Axe 1: projets artistiques conjoints

Axe 2: pérennisation projets

Axe 3: agriculture urbaine

Axe 4: valorisation, communication, partage

Ville de Lausanne

ANNECY

Financement

- Budget total de Naturopolis: CHF 3’793’600.- (3’252’400 euros)
- Budget Annecy et Bonlieu scène nationale : CHF 2’743’600.- (2’352’190 euros)
- Budget Lausanne et Association Jardin Urbain: CHF 1’050’000.- (900’210 euros)

Soutiens financiers

- Programme Interreg V France-Suisse 2014-2020

Interreg France - Suisse

UNION EUROPÉENNE

- Confédération

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

- Etat de Vaud

canton de vaud

- Fonds européen de développement régional (FEDER)

Gouvernance du projet

- **Chefs de file :**
  - Maire de la Ville d'Annecy
  - Syndic de Lausanne et Directrice du Logement, de l'environnement pour la Ville de Lausanne
- **Comité exécutif :**
  - 1 représentant par partenaire (4 personnes)
- **Coordinateurs :**
  - Mathias Ogier (Annecy) et Ximena Kaiser Morris (Lausanne)
- **Comité de programmation:**
  - Groupe composé des responsables des axes, sur quatre ans

Retombées du projet

- Création de sites emblématiques dans les deux villes
- Retombées touristiques à travers un flux touristique transfrontalier
- Promotion des territoires : visibilité européenne de la ville nouvelle d'Annecy et de la ville de Lausanne
- Renforcement de la culture et des savoirs communs
- Retombées en termes de création d'emploi : développement économique local

Dans les prochains jours

- L'objectif de la collaboration dans un projet Interreg est de prendre les décisions d'un commun accord.

- Un premier comité de programmation se réunit dans l'après-midi du 12 septembre pour établir le programme des deux premières années de Naturopolis.

- Un communiqué de presse avec ce programme sera envoyé dans les prochains jours.

Ville de Lausanne

Merci de votre attention

http://www.lausanne.ch